



Numéro de l'acte	2018-49-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018

QUESTION N°2018-49

FINANCES : Opération de requalification du Centre-ville - Ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Par délibération n° 2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune a décidé de déroger au principe de l'annualité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP) ;

Par délibération n° 2018-18 en date du 29 mars 2018, la commune a décidé d'ouvrir un budget annexe « Centre-ville » suivant l'instruction M14 et soumis à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), afin de tenir une comptabilité de stocks spécifique pour individualiser les opérations de requalification du Centre-ville.

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2018, 2019 et 2020 et suivants, au vue du bilan financier prévisionnel d'aménagement, réalisé par l'AMO Qualivia., il est proposé de proposer de mettre en œuvre une AP pour la réalisation des opérations de requalification du Centre-ville.

Le montant prévisionnel des opérations s'établit à 8 643 774 € HT de 2018 à 2020 et suivants.

Une fiche annexée fera apparaître à chaque modification la totalité de l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (dix oppositions), décide :

- de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement ainsi que suit :

Montant global de l'AP : 8 643 774 € HT

- ✓ BP 2018 : 2 230 910 €
- ✓ CP 2019 : 2 957 854 €
- ✓ CP 2020 et suivants : 3 454 981 €

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

- ✓ Cessions des terrains : 2 948 767 €
- ✓ Participation communale : 5 694 977 €

- D'inscrire les crédits correspondants au BP 2018

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 avril 2018



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

AP-CP " REQUALIFICATION CENTRE-VILLE D'ARQUES "

	2018	2019	2020 et au-delà
TOTAL DEPENSES	8 643 744 €	2 957 854 €	3 454 981 €

Etudes	711 336 €	147 812 €	158 462 €
Foncier	2 293 222 €	1 118 310 €	476 004 €
Travaux	4 979 186 €	1 579 732 €	2 384 515 €
Frais de gestion	660 000 €	112 000 €	436 000 €

TOTAL RECETTES	2 948 767 €	1 152 300 €	1 429 125 €
-----------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Recettes de charges foncières	2 948 767 €	1 152 300 €	1 429 125 €
-------------------------------	-------------	-------------	-------------

Solde opérationnel	5 694 977 €	-1 805 554 €	-2 025 856 €
---------------------------	--------------------	---------------------	---------------------



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018**

Affiché le 16 avril 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le treize avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 avril 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Alain RICOUART

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 4 absents excusés avec pouvoir

Monsieur James MUNCK est nommé secrétaire de séance.